

Compte-rendu CD 94 du 6/10/2021 19h00 à Vitry sur Seine

1. Présents :

Début de la réunion à 19h00, le quorum n'est pas atteint. Arrivée de MABILLON Marie-Angélique et GUITARD Elisabeth à 19h40. Le quorum étend atteint la réunion du Comité directeur peu commencer

DE LELLIS Francine	présente
GUITARD Elisabeth	présente par téléphone
MABILLON Marie-Angélique	présente
ONIDI Chantal	présente par téléphone
PEREZ Nathalie	présente
ROMAIN Anne	présente
ANDRE Jean-Marc	présent
HELLER Jérôme	présent
SILORET Jean-Louis	présent
SOTTOU Hervé	présent
TONNAIRE Thierry	présent
ZIDI Karim	arrivée à 20h44 par téléphone
CARAYON Anne	excusée
HAYOTTE Marie-Thérèse	excusée
HUMBERT MONIEZ Camille	excusée
JUIN Jean-Jacques	excusé
CROUZILLES Gisèle	absente
LEBLOND Noémie	absente

Nous sommes 11 membres présents sur 18. Arrivée d'un Karim Zidi à 20h44.

2. En préambule

Thierry TONNAIRE, président élu du CD94 fait un état de la situation actuelle.

Démissions de :

Carine au poste de secrétaire du CD94 natation

Frédéric s'occupant de la commission de maîtres

Karine s'occupant de la commission ENF

Franck s'occupant de la commission natation-course. Il apportera toutefois son aide en attendant les candidatures à venir.

Morgane, deuxième secrétaire du CD, quittera son poste dès que possible ainsi que.

Thierry Tonnaire signale qu'il ne reprend pas le passif des comptes des exercices précédents, ce qui est validé par le comité directeur

Nous sont rapportés 2 recours déposés au CNSOF, un par la VGA le 19/10/2021 et un de l'USVN le 26/10/2021.

Le CNSOF traitera les 2 recours en même temps, certains points étant identiques avec pour demande principale l'annulation de l'AG et par conséquent le risque de reprogrammer une AG électorale avec le respect des délais légaux.

La conciliation se déroulera le 14 octobre 2021 à 9h30 et le juriste de la FFN représentera Thierry TONNAIRE (accord voté par les membres présents, 9 voix pour, 1 voix contre).

Monsieur LAZREG (Président de la LIFN) s'est entretenu avec Thierry TONNAIRE à deux reprises et lui accorde son soutien et sa confiance.

Thierry TONNAIRE réexplique les raisons d'un fonctionnement en binôme avec Hervé SOTTOU et la nécessité de procéder à l'élection d'un bureau pour démarrer le fonctionnement du CD malgré la conciliation du 14 octobre 2021. Toutefois en attendant le retour de la conciliation, les activités du CD94 Natation seront mises au ralenti, ce qui est validé par les membres présents.

Une communication sera envoyée aux clubs pour les informer de la situation et de la mise au ralenti des activités du CD jusqu'à la décision dans un premier temps du conciliateur et d'une éventuelle convocation d'une nouvelle AG avec les délais légaux.

Les commissions devront travailler en autonomie mais toujours en lien avec le Comité Directeur.

Jean-Marc ANDRE, responsable de la commission des officiels jusque-là explique qu'un recyclage des officiels a déjà eu lieu. Il va falloir vite s'adapter aux conséquences des recours déposés car les compétitions ont démarré et qu'il faut tenir compte du nouveau règlement des officiels.

Marie-Angélique demande si la conciliation aboutit à l'annulation de l'AG, cela empêche-t-il la tenue d'une nouvelle AG ? Réponse : non, si le comité directeur est d'accord pour la reprogrammation. Dans tous les cas cela devra se faire avec le respect des délais légaux.

Un moment de parole libre est laissé aux membres présents pour échanger sur les derniers événements suite à l'AG.

3. Election du bureau et des représentants des commissions :

a. Bureau :

Thierry TONNAIRE élu président lors de l'AG énonce les postes.

Vice-président : Hervé SOTTOU (élu à l'unanimité des 11voix)

Secrétaire : Nathalie PEREZ (élue à l'unanimité des 11voix)

Vice-secrétaire : Francine de LELLIS (élue à l'unanimité des 11voix)

Trésorière : Anne CARAYON (8 voix pour, 3 abstentions)

Vice-trésorière : Chantal ONIDI (8 voix pour, 2 contre, 1 abstention)

Vice-trésorière : Marie-Angélique (élue à l'unanimité des 11voix)

b. Commissions

- ✓ Plongeon : Anne Romain
- ✓ Water-polo : Camille Monier/Jérôme Tagnon
- ✓ Natation artistique : Noémie Leblond Lone/ Gisèle Crouzille
- ✓ ENF : Poste vacant
- ✓ Eau libre : Mise en place reportée
- ✓ Natation course et maitres : Karim Zidi
- ✓ Officiels : Jean-Marc André, Hervé Sottou, Jérôme Heller
- ✓ Communication et évènementiel : Jean-Louis Siloret
- ✓ Jeunesse, sport et olympisme : Marie-angélique Mabillon/Elisabeth Guitard

4. Suggestions :

- Mise en place de remise de médailles systématique pour les compétiteurs « avenir ».
- Quid des salariés : Maintien de 2 postes de secrétaire ? Etablir une fiche de poste, sujet à revoir.
- Rythme des réunions mensuel en visio et/ou en présentiel avec achat d'un abonnement TEAMS ou Zoom pour mise à disposition des membres du comité et des commissions.
- Organiser au moins 3 réunions avec les présidents de club et le comité directeur (hors AG).
- Trésorerie : revoir les lignes budgétaires pour une meilleure lisibilité.

5. Informations :

- Une formation EXTRANAT est proposée par le club de l'Hay-les-Roses.
- Préparation de l'AG 2020 2021 à prévoir et contacter le cabinet comptable.

Fin de la réunion.